



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2004/17
21 juillet 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Quarante-cinquième session, 27–30 septembre 2004,
point 5 de l'ordre du jour)

RÉVISION DES RÉOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2

**Recommandation concernant le contenu des trousseaux
de premiers secours pour les véhicules**

Note de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Fédération internationale
des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

Ces travaux ont été lancés par M. Marcel Haegi, Président de la Fédération européenne des victimes de la route (FEVR), décédé le 6 février 2004. Les auteurs du présent document souhaitent lui rendre hommage pour sa précieuse contribution qui a permis de faire avancer la cause de la sécurité routière.

Le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) a invité, à sa trente-huitième session, le groupe restreint de l'assistance aux victimes de la route (France, Israël, FEVR et FICR) à développer les trois premières recommandations exposées dans le document TRANS/WP.1/2002/7, issu de l'atelier qui s'est tenu en 2001 à Budapest sur l'assistance aux victimes de la route; ces recommandations concernent l'harmonisation de la définition des tués et blessés dans les accidents de la route, le soutien à la mise en œuvre de la résolution TRANS/WP.1/2001/7 sur l'assistance aux victimes de la route et la trousse de premiers secours. Un rapport intermédiaire sur le développement de ces recommandations a été présenté à la trente-neuvième session du Groupe de travail (TRANS/WP.1/2002/35).

La présente note définit le contenu de la trousse de premiers secours. Il s'agit là d'une mise à jour des recommandations pertinentes présentées dans la Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1), cinquième révision (cote TRANS/SC.1/Rev.5, janvier 1998).

Cette définition ou spécification est le résultat d'une consultation de l'ensemble des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'un examen technique réalisé par l'Organisation mondiale de la santé et le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi que d'une analyse de la documentation scientifique parue à ce sujet.

L'accent a été mis sur l'objectif de l'utilisation de la trousse, les mesures rendues possibles par son contenu, et le fait que les soins d'urgence doivent être apportés rapidement. En outre, il a été décidé que la trousse de premiers secours devait:

- Refléter l'état des connaissances scientifiques;
- Être simple, bien adaptée et ne présenter aucun danger d'utilisation;
- Être d'un bon rapport coût-efficacité et peu onéreuse;
- Être facile à reconstituer localement, y compris pour un petit nombre de produits ayant une date de péremption.

Par conséquent, la liste établie, avec ses caractéristiques et les quantités indiquées, constitue un minimum acceptable, tout en étant aussi complète que possible, et elle correspond à la trousse de secours la plus couramment utilisée dans le monde. La liste peut être adaptée en fonction des pratiques et des conditions locales de manière à ce qu'un non-spécialiste, formé aux premiers secours, puisse faire les gestes nécessaires pour sauver ou protéger des vies. La trousse de premiers secours décrite ci-dessous est une trousse de base pour des personnes ayant suivi une formation.

Afin de renforcer le caractère local de cette trousse, les représentants du Groupe de travail 1 sont invités à vérifier la liste proposée, en tenant compte en particulier des deux questions ci-après:

- Cette trousse est-elle conforme aux normes/réglementations locales?
- Est-elle d'un prix abordable dans votre pays?

**Contenu d'une trousse de premiers secours destinée à des personnes
ayant suivi une formation en la matière**

Le **contenant** devrait renfermer les éléments énumérés ci-après et être conçu de manière à protéger ceux-ci contre les chocs, la poussière et l'eau. Il devrait être d'une couleur distinctive et/ou porter un signe distinctif et il devrait être facile à ouvrir et à fermer. Il peut s'agir d'un sac à porter à l'épaule, d'un sac à dos ou d'une boîte.

ACTION	CONTENU	CARACTÉRISTIQUES	QUANTITÉ
Rappel des mesures d'assistance aux victimes de la route	Livret d'information: – numéros et message d'alerte – sécurisation de la zone d'accident – gestes de premiers secours	– Format de «poche» – Plus de graphisme que de texte	1
Alerte	– Rappel des numéros d'urgence et des éléments du message d'alerte – Support pour noter le message d'alerte et éventuellement les instructions reçues – Crayon ou stylo	– Carte format de «poche» ou autocollant pour pare-brise – Carnet de note vierge, format de «poche»	1 1 1
Signalisation du lieu de l'accident et visibilité du sauveteur	– Objet visible avertissant les usagers de la route qu'il y a eu un accident afin qu'ils puissent adapter leur conduite à la situation – Éclairage ou morceau de tissu rendant le sauveteur visible pour les usagers de la route, afin de le protéger	– Triangle, balise, bâton lumineux ou morceau de tissu coloré – Lampe de poche [+ piles + ampoule de rechange – en plastique solide ou en métal, avec isolation en caoutchouc pour assurer l'étanchéité] et/ou un gilet réfléchissant ou équivalent	1 triangle ou bâton lumineux ou 3 balises 1 lampe de poche ou 1 (ou 2) veste(s)
Protection de la victime contre le froid ou le chaud	– Objet limitant les écarts entre la température de la victime et la température extérieure	– Couverture isotherme: ▪ Environ 210 x 160 cm ▪ Couleur très visible	1
Contrôle d'une hémorragie externe	– Objet protégeant les mains du sauveteur de tout contact avec le sang – Objet permettant d'absorber les pertes de sang pendant la coagulation et de maintenir une pression locale suffisante	– Une paire de gants: ▪ Non stérile – sans latex ▪ Grande taille – Pansements absorbants ▪ Bandes de gaz (10 cm x 4 m – coton) ▪ Compresses (10 x 12 cm – visqueuse/laine – capacité d'absorption 2g/cm ²) ▪ Épingles de sûreté	1 1 2 2

ACTION	CONTENU	CARACTÉRISTIQUES	QUANTITÉ
Prise en charge de plaies simples	– Barrière antiseptique et protectrice pour éviter/limiter une infection de source extérieure	– Lingette imprégnée d'antiseptique non iodé (par exemple chlorhexidine 0,05 %) – Pansements adhésifs	4 1 petite boîte de tailles assorties
a) <u>Stabilisation des traumatismes osseux/articulaires</u>	– Objet limitant la mobilité de la région blessée	– Bandage triangulaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ 136 x 96 x 96 cm ▪ 100 % coton ou viscose 	2
Respiration artificielle	– Dispositif intermédiaire pour limiter les contacts pendant un bouche-à-bouche ou un bouche-à-nez	– Masque facial ou masque de poche	1
Matériels divers	– Objet tranchant permettant de couper une ceinture de sécurité, des vêtements, un bandage ou un pansement – Objet permettant d'éclairer la scène et la victime – Inventaire de la trousse de premiers secours	– Paire de ciseaux – Lampe de poche + piles + ampoule de rechange – en plastique solide ou en métal, avec isolation en caoutchouc pour assurer l'étanchéité (*) – Carte format de «poche»	1 1(*) 1

(*) Objets déjà cités sous la rubrique «signalisation de la zone d'accident et visibilité du sauveteur».
